L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 2 MARS 1889.

PETITES ANNONCES.

A LOUER.

A LOUER—Vacherie pouvant tenir 14 vaches, coin Readon et Washington. 2me dist. S'adresser à Geo. Eke, coin Promenade Carondelet et Darbigny. 27 fév—1,2 mars

A LOUER—Grocerie et bar, avec ou sans stock, vis à vis l'Union Oil Works, à Gretna. Occupé actuellement par B. C. Carondelet. Fait de bonnes affaires au comptant. S'adresser sur les lieux pour conditions. 24 fév—1mm

A VENDRE.

A VENDRE—10,000 livres de droit fédérale et autres, neufs et d'occasion, en plusieurs langues, aussi la dernière Guide Book à 42 Passage la Bourse, bon marché. On achète des livres. 27 fév—1 sem

A VENDRE—Grocerie et bar pour cause de séparation. Bon emplacement, Ste-Anne et Bourbon. 24 fév—7f

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois dans le premier district, en face du Keller's Market.

Succession de William Tacke.

No 769—Cour du 26me district judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—Wm. Kernaghan, encanteur, bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 4 avril 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. Rost, juge de la Cour du 26me district judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 15 décembre 1888, et un ordre supplémentaire en date du 26 février 1889 dans la succession ci-dessus la propriété ci-après décrite, savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 5, dans l'îlot borné par Felicity Road et les rues Terpsichore, Frevet et Locust, mesurant 41 pieds 6 pouces de face à Felicity Road, 30 pieds 9 pouces de face à la rue Terpsichore, 50 pieds 4 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6, ensemble avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage double en bois et à un étage.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra payer les taxes dues et exigibles en 1889, en sus du prix d'adjudication, ainsi que 10 pour cent sur ce même prix d'adjudication au moment même de la vente

Acte de vente pardevant J. N. Wolfson, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2mars—2 9 16 23 30—avril.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Charles Galletin.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—A. Brignoni, encanteur, bureau 36 rue Royale.—SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 février 1889, dossier 19,950, pour le compte de la succession de feu Charles Gallatin.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le Numéro Trois, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 29, vieux numéro, (aujourd'hui No 497), borné par les rues Robertson et Bagatelle, Marais, anciennement Moreau, Union et Urquhart, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 18 juillet 1847, et lequel terrain mesure, d'après le dit plan, en mesure française, 30 pieds de façade sur de l'Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que par ledit défunt, de Vincent Prats, par acte passé le 25 juin 1868, pardevant Joseph Cuvellier, notaire.

Enregistré dans le C. O. B., 95, folio 196.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant 4 grandes chambres, cuisine, galerie, chambre à bain, séparée de la maison principale, cisterne, lisery d'aisance, etc., et connu sous le No 1116 rue de l'Union.

Conditions—Comptant en livrant le titre. Dix pour cent devant être payés comptant sur les lieux de l'adjudication, et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1889.

L'acte devra être passé pardevant John R. Legier, notaire, No 38 rue Royale, aux frais de l'acquéreur.
19 fév—19 23—mars 2 9 16 23

PAR J. V. GOURDAIN.

Vente pour effectuer un partage, avec le consentement mutuel des parties intéressées,

D'une splendide et élégante résidence à deux étages dans le Premier District.

A un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 6 0/0 seulement.

Salons avec arches, grande galerie avec balustrades en fer aux deux étages.

—ET—

Un magnifique jardin à fleurs.

Un bloc de la rue du Canal.

Nos 234 et 236 Avenue Cleveland, anciennement rue Gasquet.

—AUSSI—

Un terrain spacieux pour bâtir dans le fond, faisant face à la rue Miro.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 27 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 mars 1889, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, désignés par le No 524, borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet) les rues Miro, Galvez et Pal ymyra. Les dits lots sont désignés sur la lettre A, d'après un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 15 février 1869 et mesurant (mesure américaine) 50 pieds de face à la rue Cleveland sur 103 pieds de profondeur de chaque côté entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises ; ayant au rez-de-chaussée, de grands salons avec arches, vestibule et cabinet, salle à manger et cuisine. A l'étage supérieur 4 chambres à coucher, linge, vestibule et cabinet. La cuisine a deux chambres à l'étage inférieur et supérieur ; aussi balcons et bain et hangar couvert adjacent à la cuisine. Dans la cour sont des chambres pour laver, eitrne, puit et lieux d'aisance.

2° Un lot de terre situé dans le même district désigné par la lettre "B," mesurant 25 pieds de face à la rue Miro, sur 130 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, et 26 pieds de large sur la ligne du fond, d'après le plan mentionné ci-dessus.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, avec billets portant 6 0/0 d'intérêt jusqu'à paiement et plus comptant, ou le tout comptant. L'option de l'acquéreur : avec 8 0/0 d'escompte ou 6 0/0 d'escompte, et le transfert de la police au vendeur.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville, et fera un dépôt de 1000 comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23fév—23—mars2 9 16

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de commerce et cottages aux coins des rues Levée, Jersey et Austerlitz.

Succession de John Bodé et de dame Henriette Bodé.

No 2[illegible]—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 février 1889, dossier 19,950, pour le compte de la succession de feu Charles Gallatin.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le Numéro Trois, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 29, vieux numéro, (aujourd'hui No 497), borné par les rues Robertson et Bagatelle, Marais, anciennement Moreau, Union et Urquhart, d'après un plan dressé par L. Surgi, le 18 juillet 1847, et lequel terrain mesure, d'après le dit plan, en mesure française, 30 pieds de façade rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que par ledit défunt, de Vincent Prats, par acte passé le 25 juin 1868, pardevant Joseph Cuvellier, notaire.

Enregistré dans le C. O. B., 95, folio 196.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage, couvert en ardoises, ayant 4 grandes chambres, cuisine, galerie, chambre à bain, séparée de la maison principale, cisterne, lisery d'aisance, etc., et connu sous le No 1116 rue de l'Union.

Conditions—Comptant en livrant le titre. Dix pour cent devant être payés comptant sur les lieux de l'adjudication, et l'acquéreur assumera les taxes dues en 1889.

L'acte devra être passé pardevant John R. Legier, notaire, No 38 rue Royale, aux frais de l'acquéreur.
19 fév—19 23—mars 2 9 16 23

PAR J. V. GOURDAIN.

Vente pour effectuer un partage, avec le consentement mutuel des parties intéressées,

D'une splendide et élégante résidence à deux étages dans le Premier District.

A un crédit de un et deux ans, avec intérêt de 6 0/0 seulement.

Salons avec arches, grande galerie avec balustrades en fer aux deux étages.

—ET—

Un magnifique jardin à fleurs.

Un bloc de la rue du Canal.

Nos 234 et 236 Avenue Cleveland, anciennement rue Gasquet.

—AUSSI—

Un terrain spacieux pour bâtir dans le fond, faisant face à la rue Miro.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau No 27 rue Carondelet.—SAMEDI, 9 mars 1889, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, désignés par le No 524, borné par l'avenue Cleveland (anciennement Gasquet) les rues Miro, Galvez et Palmyra. Les dits lots sont désignés sur la lettre A, d'après un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 15 février 1869 et mesurant (mesure américaine) 50 pieds de face à la rue Cleveland sur 103 pieds de profondeur de chaque côté entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent une résidence en bois à deux étages, couverte en ardoises ; ayant au rez-de-chaussée, de grands salons avec arches, vestibule et cabinet, salle à manger et cuisine. A l'étage supérieur 4 chambres à coucher, linge, vestibule et cabinet. La cuisine a deux chambres à l'étage inférieur et supérieur ; aussi balcons et bain et hangar couvert adjacent à la cuisine. Dans la cour sont des chambres pour laver, eitrne, puit et lieux d'aisance.

2° Un lot de terre situé dans le même district désigné par la lettre "B," mesurant 25 pieds de face à la rue Miro, sur 130 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, et 26 pieds de large sur la ligne du fond, d'après le plan mentionné ci-dessus.

Conditions.—Un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, avec billets portant 6 0/0 d'intérêt jusqu'à paiement et plus comptant, ou le tout comptant. L'option de l'acquéreur : avec 8 0/0 d'escompte ou 6 0/0 d'escompte, et le transfert de la police au vendeur.

L'acquéreur assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville, et fera un dépôt de 1000 comptant sur les lieux sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23fév—23—mars2 9 16

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement de commerce et cottages aux coins des rues Levée, Jersey et Austerlitz.

Succession de John Bodé et de dame Henriette Bodé.

No 2[illegible]—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 février 1889, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Le terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Levée, Austerlitz, Jersey et Constantinople. Le terrain est désigné par le No 20 sur un plan dressé par Numa Lajdert, et borne le coin desdites Levée et Austerlitz, et mesure 30 pieds de façade rue Levée, sur 110 pieds de profondeur et de façade rue Austerlitz, mesure américaine.

2° Le terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Austerlitz et Constantinople. Le terrain est désigné par le No 20 sur un plan dressé par Numa Lajdert, et Jersey, et mesure 30 pieds de façade rue Jersey, sur 110 pieds 4 pouces de profondeur, et de façade rue Levée, sur 110 pieds 5 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du terrain No 19. Le toutcn mesure américaine.

Conditions de la vente.—Une moitié comptant non plus au gré de l'acquéreur ; et le reste à un crédit de deux ans, payable en billets garantis par l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date, les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de sécurité usuelles. Les taxes dues en 1889 devront être soldées par l'acquéreur, pardevant Ernest Cammagère, notaire.
16fév—16 23—2 9 16 23mars.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue St-Pierre.

Succession de Louis Guien et de Julie Marie Louise Guien, veuve de Louis Guien.

Nos 22,478 et 25,986—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur, au bureau 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 16 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dates respectivement le 9 janvier et le 5 février 1889, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le cottage en bois à un étage No 331 rue St-Pierre, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans et Prieur. Ledit cottage mesure 24 pieds 1 ligne de face à la rue St-Pierre, sur 59 pieds 8 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles et parallèle au plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil, daté le 15 février 1869 et déposé dans les archives de S. Magner, et-notaire en cette ville—No 122 de son livre de plans No 3—et contient 5 chambres à coucher et cuisine, etc.

Les choses allant à la rue Canal passent devant Conditions.

Conditions de la vente.—Comptant. L'acquéreur supportera le paiement de toutes les taxes dues cette année, 1889, et déposera 10 pour cent sur le montant de la vente.

Acte de vente au frais de l'acquéreur, pardevant James Simon, Esq., notaire.
7 fév—9,16,23—mars 2,9,16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Actions et de Bons de Ville de valeur.

Alméte Villard et als. vs. Edouard M. Villard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,711.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 13 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Dix actions du fonds-capital du New Orleans City and Lake Railroad Company, de 100 piastres chacune, connu l'indique le certificat No 1801.

2° Six actions du fonds-capital du Crescent City Live Stock Landing and Slaughterhouse Co., comme l'indique le certificat No 2477.

3° Seize actions du fonds-capital du St-Charles Street Railroad Company, sur lesquelles cinquante piastres ont été payées sur chaque action, comme l'indique le certificat No 5429.

4° Trente-trois actions du fonds-capital de chaque du fonds-capital du New Orleans Gas Light Company, comme l'indique le certificat No 1126.

5° Une action de cent piastres du fonds capital du New Orleans Gaz Light Company comme l'indique le certificat No 2,000.

6° Cinq actions de cent piastres chacune du fonds capital du Mechanics and Traders Insurance Company, comme l'indique le certificat No 1211.

7° Six bonds de la ville de la Nouvelle-Orléans de cinquante piastres chacun, en date du 1er janvier 1883 et échéant le 1er janvier 1893 avec huit coupons à intérêt de une piastre 50 chacun attaché à chaque bond, étant les bonds portant les numéros 907, 908, 1821, 2026, 2027, 2085.

Tous les dits certificats et bonds sont en ma possession.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 7.14,21,28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

New Orleans Gaslight Company vs Lizette M. Dexter et consmarri.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 22,103—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 de mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de Lizette M. Dexter dans et sur les sommes actuellement en suspens devant la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, ayant titre Lizette M. Dexter vs. David Bidwell, No 19,079 Division C, pour le recelier de ladite cour, le dit procès fut enlissé le 16 avril 1887, dans lequel elle prétend être la seule héritière de feu Mme Lizette Dexter, veuve de la propriétaire de la propriété ci-après décrite : Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné comme le Théâtre St-Charles, de la valeur de cent mille piastres, et tous les droits et privilèges lui appartenant, ainsi que tous les immeubles par destination, accessoires, machinerie, appareils, linges qui y sont et lui appartenant, situé dans l'îlet borné par Commercial Place, les rues Charles, Bishop et Poydras, mesurant quatre vingts pieds de face sur la rue St-Charles sur cent soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans le dit procès la dite Mme Lizette Dexter réclame aussi les revenus de la dite propriété au taux de trois mille piastres par an à partir du 1er mars 1860. Dans le dit procès le défendant a déposé une réponse lui donnant le titre à ladite propriété et appelant en garantie son vendeur Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 janv—4. 11. 18. 25 fév—2ms

ANNONCE JUDICIAIRE.

Conwdy & Carter vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,318—En vertu d'un ordre de vente, daté du 14 février 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 6 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de Lizette M. Dexter dans et sur les sommes actuellement en suspens devant la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, ayant titre Lizette M. Dexter vs. David Bidwell, No 19,079 Division C, pour le recelier de ladite cour, le dit procès fut enlissé le 16 avril 1887, dans lequel elle prétend être la seule héritière de feu Mme Lizette Dexter, veuve de la propriétaire de la propriété ci-après décrite : Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu et désigné comme le Théâtre St-Charles, de la valeur de cent mille piastres, et tous les droits et privilèges lui appartenant, ainsi que tous les immeubles par destination, accessoires, machinerie, appareils, linges qui y sont et lui appartenant, situé dans l'îlet borné par Commercial Place, les rues Charles, Bishop et Poydras, mesurant quatre vingts pieds de face sur la rue St-Charles sur cent soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles. Dans le dit procès la dite Mme Lizette Dexter réclame aussi les revenus de la dite propriété au taux de trois mille piastres par an à partir du 1er mars 1860. Dans le dit procès le défendant a déposé une réponse lui donnant le titre à ladite propriété et appelant en garantie son vendeur Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 fév—24 sm 2 mars ins

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE
ARTI
40 rue Toulouse...
11fév—[illegible]

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'amusement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la dernière Constitution de l'Etat, adoptée le 3 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires qui lieu, semi-mensuellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous les deux publics, et l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Pour les tirages mensuels et semi-annuels présidents
ux les tirages mensuels et semi-annuels présidents de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
Commissaires.
J. A. Early

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 12 MARS 1889

GROS LOT:
$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ..	$200,000, soit	$200,000
1 Lot de ..	100,000, ...	100,000
1 Lot de ..	50,000, ...	50,000
2 Lots de..	25,000, ...	50,000
2 Lots de..	10,000, ...	20,000
5 Lots de..	5,000, ...	25,000
25 Lots de..	1,000, ...	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300, ...	60,000
500 Lots de..	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de.. $300, soit.....		$30,000
100 Lots de..$200, ...		20,000
100 Lots de: $200, ...		30,000
PRIX TERMINAUX.		
999 Lots de $100, soit.....		$99,900
999 Lots de $100, ...		99,900
3,134 Lots se montant à....		$1,054,800

NOTE.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots si leurs deux dernières chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant les demandes en Lettres Recommandées.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Il sera remboursé par l'Express [à ses frais]. S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lta.

La New Orleans National Bank, New Orleans, Lta.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet dans la présente Distribution. Vous billet offert en notre nom a un prix moindre est contrefait ou sans valeur.

EXPEDIEZ-VOUS QUE LE MONTANT de tous les LOTS GAGNANTS PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président et le caissier de l'une de ces banques, pouvant être changés dans une chacun, sont nommés par les différentes plus élevés. Billets-remis dans des enveloppes [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de bureau, cheval et wagon, mousse, etc.

A. D. Livaudais & Cie., vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,151—En vertu d'un ordre de vente rendu dans cette affaire, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 7 mars, 1889, à 10 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local, no 123 rue Poydras.
Un lot de meubles de bureaux assortis.
1 cheval, 1 wagon et jeu de harnais.
Si balles de mousse.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24fév—24 27—mars 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. H. Brown's Sons vs S. H. Parisot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 26,010—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 de mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Vingt actions de cent piastres chacune du fonds-capital de la Mississippi and Alabama Packet Company, étant sous le nom de S. H. Parisot, d'après certificat No 18, maintenant en ma possession.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 fév—18 23 26—2 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de contenu d'un magasin de chaussures et instruments, etc., etc.

Henry Stern & Co vs John J. Norwood.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,740—En vertu d'un ordre de vente, daté du 19 février 1889, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 2 mars 1889, à 10 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 612 rue Magazine.

Le contenu du dit local comprenant un lot de souliers, pantoufles, bottes, articles de chaussures installations, etc., coffre-fort, etc., le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 fév—24 sm 2 mars ins

PERDU, égaré ou volé—Vers le 1er de janvier dernier, un billet hypothécaire souscrit par John Reulet à son propre ordre et endossé par lui, daté le 22 mai 1886 et payable trois ans après date, pour la somme de $664. Avis est donné au public de ne pas négocier le dit billet, attendu que le paiement en a été arrêté.
6 février—2f en 20 NUMA LAJDERT.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & SCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur

DANS LA PARTIE CENTRALE DU DEUXIÈME DISTRICT.

No 51 rue Conti, entre Royale et Passage de la Bourse.

Résidence en briques à deux étages.

Auguste Herbes vs. J. B. Rossi, tuteur et als.

No 25,907—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Divis.on E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 23 mars 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 12 février 1889 et signé le 13 février 1889 par l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le demi-îlet borné par les rues **Conti, Royale, St-Louis et le Passage de la Bourse**, désigné par la lettre D, sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. T. Castell, notaire, le 6 février 1876, porte comme étant la partie de la dite propriété à C. R. Kennedy, laquel lot mesure 33 pieds de face à la rue **Conti** sur 62 pieds 10 pouces et 4/6 d'un pouce de profondeur, aussi :

2° Cette portion de terre mesurant 16 pieds sur la ligne de côté du lot D vers le **Passage de la Bourse**, 12 pieds 9 pouces sur la ligne vers la rue **Royale**, 14 pieds sur la ligne vers la rue **Conti**, 7 pieds sur la ligne vers la rue **St-Louis**, sur laquelle ligne elle s'élargit 3 pieds 3 pouces puis 7 pieds vers la première ligne.

Les améliorations comprennent la résidence en briques à deux étages portant le numéro municipal 51 **rue Conti** et ayant onze chambres, corridor, cour bri uetée, water works, de grandes galeries sur le côté et devant, gas, etc., etc.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit sera garantie par des billets du vendeur et privilège sur la propriété vendue. Le dit billet ou billets portant huit pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication.

Le vendeur fournira un titre satisfaisant à la Nlle-Orléans, avec leurs adresses, mais une fois de renseignements utiles qui le rendent indispensable. Que les titres ne seront faits dans 24 jours, à chaque instant: il a sa place marquée dans tous les bureaux publics ou privés. Il rencontre partout un accueil aussi aimable qu'évident, ce qui témoigne du soin consciencieux qu'ont mis les éditeurs à opérer leur reconnaissance.

Dans le monde des affaires, il est impossible de se passer d'un **directory**. Et s'il nous est indispensable, depuis que les rues nouvelles et les étrangers qui, pendant une partie de l'année, séjournent dans notre ville et ont constamment besoin d'informations.

Le **Directory de 1889** est imprimé sur beau papier et est parfaitement relié. Les annonces y sont classées dans un ordre méthodique qui en accroît la valeur. L'annuaire de M. Soards est en outre un précis historique de la métropole du Sud. On y apprend que la ville possède : collèges, écoles, institutions de bienfaisance, institutions charitables, industries et manufactures, marchés, tramways, hôpitaux, banques, églises, journaux, sociétés de secours, d'assurance, cimetières, églises, couvents, marchés, théâtres, hospices, consulats, bureaux administratifs, compagnies de chemins de fer, etc., etc. Les limites de chaque district municipal y sont clairement indiquées.

Pour connaître la Nlle-Orléans, il faut avoir entre les mains le "Soards Directory" et le parcourir attentivement. Il se vend six dollars. Bureau des éditeurs : No 6 Commercial Place, coin Camp.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété désirable dans le Sixième District.

Succession de Mme Abigail L. Slark.

No 25,504—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 30 mars 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 février 1889, et rendu dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir :

1° Le magasin à quatre étages Nos 122 et 124 rue du Canal, dans la Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Commune, St-Charles et Carondelet ; le lot de terre est désigné sous le No 6 et mesure 36 pieds 2 pouces 6 lignes et 7/8 de face à la rue Canal, 36 pieds 4 pouces 7 lignes et 3/10 de largeur sur la fond sur une profondeur de 125 pieds 5 pouces 3 lignes et 3/10 sur la ligne la plus près de la rue St-Charles et 127 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne la plus près de la rue Carondelet.

Ce beau magasin a été bâti pour H.B. Stevens, marchand d'habits, et a été entièrement occupé par lui, lequel lui est cédé à bail jusqu'au 30 septembre 1889, et est vendu sujet au dit bail.

2° Deux lots de terre, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, St. Thomas, Thalie et Melpomène, désignés comme lots Nos 2 et 3 sur un plan tiré par L. J. Frémaux, en date du 20 mars 1889, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Annonciation sur 132 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne entre les dits deux lots, 122 pieds 6 pouces et 4 lignes sur l'autre ligne de côté du lot No 2, et 143 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté du lot No 3. Ces lots forment un admirable site pour bâtir, touchant à la "Résidence Slark", maintenant appartenant à M. Leverich, et font face à "l'Académie St-Stimon" et la "Propriété Manon".

Conditions de la vente—Pour le magasin de la rue du Canal, un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 6 pour cent par an à partir de la date de la vente, avec coupons d'intérêt payable annuellement. Pour les lots rue Annonciation, la moitié ou plus comptant, le reste à un an de crédit avec intérêt au taux de 7 pour cent par an. La dite portion à crédit devant être garantie par hypothèque spéciale et bien en vigueur, assurance et transfert des policies, clause pénale d'usage, et autres et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes taxes et primes dues sur les dites propriétés durant cette année 1889—et un dépôt de 10 pour cent montant de leur acquisition comptant au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire, rue de la Commune, 162.
15 fév—15,23—mars2,9,16,23

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. Hubert Hambloch vs. ses créanciers.—No 26,147, Division "E"—Ordre de Cour.—Que la cession des propriétés du défunteur Hubert Hambloch soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné que les assemblée de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Fry, notaire, en cette ville, le LUNDI, 18me jour de mars 1889, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la cession des propriétés, d'élire un syndic, et délibérer sur la demande de la dite cession, et pour tout autre et autres matière qui pourraient leur être présentées, et que dans l'intervalle toutes